

Mise ne œuvre de la réforme des rythmes scolaires à Montgeron .

Novembre 2014 / Rémi Hackert / contribution libre

Quel planning ?

La commission a fait le choix de donner un contenu aux temps d'activités périscolaires via la mise en place des nouvelles activités pédagogiques (NAP)

Ce choix en implique deux autres :

- le premier d'avoir des plages horaires suffisamment larges pour que la mise en place d'activités et éventuellement les déplacements vers ses activités puissent se faire. La commission a donc choisi de regrouper les temps d'activités périscolaires quotidiens sur une ou deux plages horaires hebdomadaires.
- Le second : Le fait de préparer un contenu de niveau qui va demander un investissement humain important (tant dans la préparation que dans la mise en oeuvre) entraîne de vouloir le faire partager au plus grand nombre. (aussi au nom d'une certaine rationalisation de l'investissement public et surtout par l'envie du partage.

Avec les TAP, je pense qu' on n' est pas dans la consommation d'activités à la carte, impossible à organiser sinon on fait un chèque-activité et on renvoie les gens vers les associations.

Sur ces deux points :

- Nous avons tous reconnu également que les activités sur des créneaux courts entraîneraient de la précarité chez les personnels d'animation et de fait de l'instabilité sur le service car les personnels sont eux en recherche de stabilité et ils quitteront le navire dès qu'ils le pourront si la situation est précaire (facilité par la concurrence des communes entre elles dans le recrutement). On ne construit pas des activités éducatives efficaces sans personnel stable (ni sans financement pérenne) [et donc idéalement une solution 100 % éducation nationale avec des enseignants en art plastiques et en sport, mais n'ou n'en sommes plus là malheureusement]
- Petite remarque sur le partage vers le plus grand nombre : il nous permet de viser, même si c'est à l'échelon local, une certaine égalité de traitement de tous les enfants, et, pour certaines activités peut aussi permettre de « brasser » les enfants (rencontre interclasse). Voilà deux idées bien républicaines qui doivent nous rassembler.

La réforme vise le redéploiement du temps scolaire sur cinq jours. De l'avis unanime des spécialistes, une matinée rallongée serait profitable à l'apprentissage, du moins en terme de réceptivité des élèves (c'est physiologique). De fait les TAP ont vocation à se dérouler l'après-midi.

L'avis n'est par contre pas unanime sur le choix du mercredi ou du samedi.

La régularité des temps de l'enfant est, et reste, aussi un pilier de sa santé et de sa structuration. A commencer donc par les débuts et fin du temps scolaire. Il faudrait idéalement séparer le temps scolaire du temps périscolaire pour éviter toute confusion. Malheureusement cette séparation stricte n'est pas praticable tout en regroupant les temps de 45mn de TAP quotidiens en créneaux plus larges.

On peut néanmoins dire qu'une meilleure séparation entre les deux est obtenue si un après-midi hebdomadaire entier est dévolu à ce temps des TAP, plutôt qu'un morcellement en deux plages de 1H30 coupant les après-midi. Par ailleurs, 1H30 reste en outre un temps court si la classe doit se déplacer. D'où ma préférence pour la demi journée (qui induit aussi une réduction du nombre d'embauche, du coût d'encadrement et potentiellement des transports). Pas de déplacement= activité sur place, dans les écoles ? Les enseignants y sont plutôt opposés, justement pour ne pas induire la confusion entre temps/espace/comportement en périscolaire et en scolaire. Donc il faut plus de temps ! → 2H

Cette organisation sur l'après midi ne convient pas à la maternelle.

Les maternels plus encore que les primaires ont besoin de cette régularité et simplicité des enchaînements des temps.

Les TAP doivent se dérouler l'après midi . Or les petites et moyennes sections de maternelle se doivent d'organiser une sieste d'au moins 1H30. Ce qui mène le début des TAP à 15H au plus tôt.

A ceci s'ajoute les remarques des enseignants de maternelles et la crainte d'avoir une matinée trop longue. Le temps d'enseignement enlevé à la matinée devra donc se retrouver l'après midi après la sieste, ce qui repousse d'autant une mise en route des TAP.

...avec un goûter à venir vers 16H ou 16H30 surtout que les maternels mangent les premiers.

L'organisation de TAP en maternelle semble tout simplement compliquée, voire impossible dans la même forme qu'en élémentaire.

Pour les maternels c'est donc plutôt dans l'accueil périscolaire et/ou dans le soutien en intervenants sur le temps scolaire que l'effort semble devoir être porté . Ce dernier étant déjà plutôt bon à Montgeron, travaillons à l'amélioration de la garderie du soir. A l'heure actuelle, la fin du goûter intervient 1/2 heure avant le début de l'arrivée des parents (17H30), ce qui ne laisse pas le temps d'enclencher des activités tranquilles. En finissant à 16h10, on doit pouvoir permettre la mise en place d'ateliers facultatifs (on a aussi le droit de ne rien faire) de chant, danse, dessin, etc... dans lesquels les enfants peuvent naviguer, non ? Au moins jusqu' à 17h45 , pendant une heure.

.../....

Ceci conduit à « imaginer » deux grilles horaires distinctes pour l'élémentaire et la maternelle :

voici donc deux propositions qui entrent dans le cadre d'une demande de dérogation (expérimentation) avec une durée de la journée de 5H40 contre 5H30 dans le cadre classique :

ce qui donne en élémentaire:

8H30 12H ----- 14h-16H10 3x par semaine

8H30 12H ----- 14H-16H10 soit 2H10 de TAP 1X par semaine

8H30-12H (le mercredi ou samedi)

L'étude suivrait ainsi dès 16H45 --> 17H45 idéalement 18H (heure qui permet à plus de parents de récupérer leur(s) enfant(s) à la sortie de l'étude ce qui déchargerait le centre de loisir Lelong actuellement dans l'illégalité. 1H15 d'étude possible ?)

La réduction à 2H10 de TAP est là d'abord pour la régularité des temps, néanmoins elle constitue aussi une incitation à « mettre le paquet » pendant ces 2H10 sur la qualité du contenu. « un peu moins, mais mieux »

ce qui donnerait en maternelle (à noter les décalages de 10mn qui permettent de raccourcir les temps en classe du matin, comme demandé par les enseignants présents à la commission, et permettre une dépose multiple plus tranquille. Mais globalement la matinée s'en trouve rallongée comme le veut l'esprit de la réforme. Compromis)

8H40 11H52 ----- 13h50-15H50 4x par semaine

8H40-11H52 (le mercredi ou samedi)

(soit 16H00 le matin + 8h00 après midi= 24h)

Autres réflexions /propositions à débattre

- A l'argument qui consisterait à dire qu'on ne traite pas aussi bien maternelle et élémentaire, on peut opposer le suivant : ce qui importe c'est l'égalité longitudinale, le long du parcours « scolaire ».
- Cette réforme arrive à un moment où le nombre d'enfants en difficulté est grand. De l'avis de beaucoup de spécialistes en sciences de l'éducation, c'est en faisant la classe « comme si l'enfant n'avait que l'école pour apprendre », en regagnant du temps de présence devant les élèves, et avec des classes moins chargées que les élèves en difficulté seront moins nombreux, pourront être repérés et aidés tôt.

Cette réforme peut-elle, d'une façon opportuniste, être l'occasion de regagner un peu de temps pour les apprentissages « dit fondamentaux » ?

Je pense à la piscine. Et je (me) pose la question : est ce que cela ne ferait pas sens de déplacer la piscine vers les NAP. C'est une activité financée par la mairie. Les enseignants souhaitent en général qu'elle se déroule l'après midi pour ne pas mordre sur les matinées.

D'où mes questions : est-il possible de dispenser les enseignements de natation dans la cadre des NAP sur l'après midi. Sachant que les CE1 y vont toutes les semaines, les NAP en CE1 seraient organisées de fait (sans frais supplémentaires coté intervenant et transport mais avec des frais pour 1 accompagnant par classe) , avec le bénéfice de regagner du temps de présence des enseignants devant les enfants. Je pose la question aux enseignants. Fausse route ? Mise en débat ?

Je pense qu'il faut réserver ce transfert à l'unique piscine au CE1 car c'est une activité où la maîtrise pédagogique est complètement donnée au maître nageur, ce qui n'est pas le cas (c'est l'idée que je m'en fais) des autres activités, arts plastiques... En maternelle, la présence de la maitresse à un rôle facilitateur pour surmonter les appréhensions. Par ailleurs nous ne voulons pas marcher, même si c'est vers cela qu'on nous pousse, vers une école qui ne s'intéresserait qu'aux apprentissages dits « fondamentaux » et qui laisserait aux communes et aux familles le soin de faire le reste.(.... si elles le peuvent).

Quels contenus ?

Certaines communes ont choisi d'organiser les TAP en cycles thématiques changeant après chaque période de vacances. Soit 5 cycles de 7 semaines environ. Les classes tournent et parcourent tous les ateliers au cours de l'année.

Ci dessous le copier-coller du programme de la ville de Gennevilliers. Je ne le considère pas comme un modèle , mais comme une base de réflexion d'abord sur le principe : organisation des TAP en cycles pour tous. A méditer.

Parcours sportif



Objectifs pédagogiques : Proposer des contenus sportifs spécifiques aux âges et aux niveaux des enfants. Il intègre une progression individuelle et permet à l'enfant et au groupe d'avancer tout au long du cycle sur des objectifs sportifs, spécifiques et généraux à atteindre en fin de cycle.

CP - Jeux athlétiques : courir, sauter, lancer.

CE 1 - Jeux acrobatiques : activités gymniques.

CE 2 - Jeux d'opposition : judo, lutte... et jeux de renvoi : tennis, badminton...

CM 1 - Sports collectifs : rugby, basket, ultimate

CM 2 : Natation (*pour des raisons de capacité et d'encadrement, la natation se déroulera de la période 2 à la période 4 incluse, pour 2 classes de CM2, les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.*)

Parcours citoyenneté



Objectifs pédagogiques :

Permettre à l'enfant d'intégrer les valeurs visant au mieux le vivre ensemble, et de mieux appréhender sa responsabilité de citoyen ainsi que ses droits et ses devoirs en société.

CP - Apprendre à vivre ensemble, prendre soin de soi et des autres.

CE 1 - Prévention routière et prévention des jeux violents.

CE 2 - Appréhender une expérience commune, sensibiliser aux stéréotypes (métiers, jeux, tâches), connaissance et respect des droits de la personne, égalité filles/garçons.

CM 1 - Environnement

CM 2 - Institutions/citoyenneté/ droits de l'enfant.

Parcours sciences, TICE et découvertes



Objectifs pédagogiques : Permettre aux enfants, à travers une démarche exploratoire propre aux ateliers spécifiques qui y sont proposés, d'approfondir en groupe restreint des savoirs déjà appréhendés en temps scolaire, à travers une approche d'observation,

d'expérimentation, de manipulation et de pratiques numériques.

CP et CE 1 - Découvertes scientifiques, découverte des plantes, initiation au multimédia, roman-photo.

CE 2 - Ateliers : astronomie, journalisme, film d'animation, découverte des plantes, découvertes scientifiques, initiation au multimédia, Math'Gic, roman-photo.

CM 1 - CM 2 - Ateliers : astronomie, journalisme, film d'animation, découverte des plantes, initiation au multimédia, Math'Gic, roman-photo.

Parcours d'éducation artistique et culturelle



Objectifs pédagogiques : Le premier pôle est celui de la fréquentation de l'œuvre : visite d'exposition, spectacle, il désigne la pratique de spectateur, le contact direct avec des œuvres originales, dans leurs conditions normales de réception (*galerie, salles de spectacles*). Le second pôle est celui du "*faire*", c'est-à-dire de la pratique personnelle dans un cadre collectif. Le troisième pôle est celui de "*l'interprétation*", dans le sens de la capacité de l'enfant à se forger un jugement critique construit sur ce qu'il voit ou pratique dans le cadre des activités culturelle.

CP - CE 1 - CE 2 - Ateliers : conte et musique, chanson, d'où vient le son, orchestre à l'école, réalisation de courts-métrages, pratique artistique et découverte culturelle avec visite d'exposition à la galerie Edouard-Manet, initiation au théâtre, découverte lecture/écriture.

CM 1 - CM 2 - Ateliers : percussions, musique et image, analyse de film et écriture, photographie numérique, chant/chorale.